



À l'ordre du jour de la 11^e session du Groupe de travail permanent

Du 25 au 29 novembre 2019 aura lieu à Vienne en Autriche la 11^e session du Groupe de travail permanent de la Commission d'experts du RID. Le Groupe de travail permanent a pour tâche de préparer toutes les décisions de la Commission d'experts du RID, laquelle ne se réunit que tous les deux ans.

L'harmonisation du RID avec la 21^e édition des Recommandations de l'ONU pour le transport des marchandises dangereuses sera au cœur de cette session. Le Secrétariat de l'OTIF présentera un document de travail incluant également des projets de modifications autres, adoptés par la Réunion commune RID/ADR/ADN en 2018 et 2019.

Le Groupe de travail permanent sera également informé des discussions menées au sein du groupe de travail « Technique des citernes et des véhicules ».

Concernant l'harmonisation du RID et de l'annexe 2 au SMGS, un point sera fait sur l'état d'avancement du nouveau chapitre 6.20 (Prescriptions de construction et d'épreuve pour les wagons-citernes pour écartement de voie de 1 520 mm) de l'annexe 2 au SMGS. Afin que le RID et l'annexe 2 au SMGS puissent être harmonisés au mieux, la session sera également interprétée en simultané en langue russe pour les experts de l'annexe 2 au SMGS.

Enfin, les discussions porteront également sur la commande éventuelle d'une étude comparative des prescriptions relatives à la construction et aux épreuves des wagons-citernes du RID et des prescriptions du ministère des transports des États-Unis (DOT) ou de l'Association des chemins de fer américains (AAR).